



**INTERCO
AVEYRON**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**Mr le Préfet
Préfecture de l'Aveyron
7, Place Charles de Gaulle
12000 RODEZ**

Rodez, le 8 novembre 2024

Monsieur le Préfet de l'Aveyron,

Le syndicat CFDT INTERCO Aveyron appelle l'ensemble des personnels de la petite enfance de la Fonction publique Territoriale de l'Aveyron à une journée de mobilisations le mardi 19 novembre 2024.

Depuis plusieurs années, les conditions d'accueil et de travail dans les Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants se sont considérablement détériorées. Malgré les rapports de l'IGAS, les enquêtes parlementaires et les parutions de livres enquêtes, aucune mesure significative n'a été prise pour améliorer la situation.

La CFDT INTERCO Aveyron revendique :

- Amélioration des conditions de travail
 - Un taux d'encadrement sécurisant pour les enfants et le personnel de 1 professionnel pour 5 enfants.
 - Une surface minimale de 7m² par enfant en crèche
 - Un accueil en surnombre limité à 110% des inscrits
 - Une inversion du ratio 40/60 en faveur des professionnels « diplômés »
- Revalorisation des métiers de la petite enfance
 - Une revalorisation salariale immédiate (+10%) de ces métiers fortement féminisés, ainsi que l'attribution du Complément de Traitement Indiciaire (issu du Ségur de la Santé)
 - Une reconnaissance de la pénibilité du travail permettant un départ anticipé en retraite
- Recrutement et formation
 - Un plan d'urgence de formation et de recrutement
 - L'élévation des niveaux de qualification par la formation initiale et la formation continue diplômante (à minima vers un niveau IV)
 - La titularisation des agents précaires

CFDT INTERCO AVEYRON

23, avenue de la Gineste
12000 Rodez

05 65 78 93 90
06 80 93 93 29

interco12@interco.cfdt.fr

INTERCO.CFDT.FR

CFDT-INTERCO12.FR

- Investissement dans le service public
 - Un plan d'investissement pour la construction et la rénovation des structures d'accueil
 - Des moyens budgétaires accrus pour un service public de la petite enfance de qualité

Le syndicat CFDT INTERCO Aveyron appelle donc à la mobilisation pour défendre un accueil de qualité pour les jeunes enfants et des conditions de travail décentes pour les professionnels du secteur en Aveyron. En conséquence, la présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le mardi 19 novembre, ce préavis couvrant les agents titulaires, contractuels ou stagiaires sur le département de l'Aveyron commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Pour le syndicat CFDT INTERCO Aveyron
Le secrétaire général



Gaël LAFARGE